

GS - CP

liaison / continuité

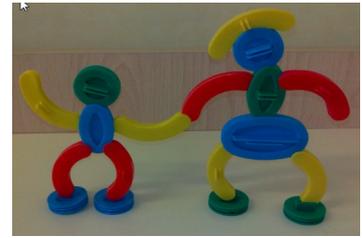
entre la maternelle et la « grande école »



Sommaire

- les enjeux
- les attentes institutionnelles : la liaison GS CP dans les programmes 2015 de la maternelle et du cycle 2
- des propositions d'actions à envisager

les enjeux



Le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire constitue un événement marquant pour l'enfant dans son parcours scolaire et son développement personnel.

Il s'accompagne souvent de la découverte de démarches et supports d'apprentissages différents, de changements d'organisation qui nécessitent un temps d'adaptation pour l'enfant et sa famille.

Si certaines ruptures sont nécessaires pour grandir, d'autres peuvent déstabiliser et fragiliser des enfants.

Il appartient donc à chaque équipe de réfléchir à la mise en œuvre de ce passage pour qu'il soit inscrit dans une continuité, pour que chaque élève, sa famille, les enseignants l'abordent en toute confiance et sérénité.

Côté enseignants

→ Assurer la continuité des parcours des élèves

Côté familles

→ Dédramatiser l'entrée au CP

→ Connaître les ruptures et continuités de l'école élémentaire (maternelle / primaire : une même école, l'école élémentaire)

Côté élèves

→ Se sentir en sécurité

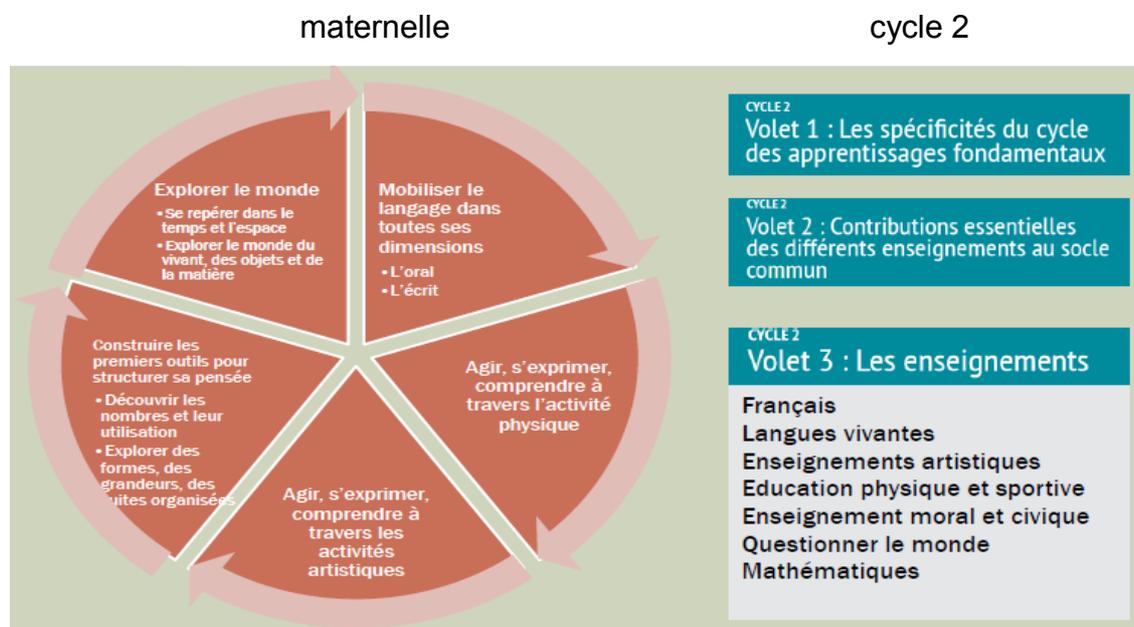
→ Grandir, se projeter

→ Percevoir les continuités et les ruptures

les attentes institutionnelles



Les programmes 2015



La liaison dans les programmes 2015, dans quelques domaines

« [L'école maternelle] travaille en concertation avec l'école élémentaire, plus particulièrement avec le cycle 2, pour mettre en oeuvre une véritable continuité des apprentissages, un suivi individuel des enfants. » (programme du cycle 1, page 1)

Ecrire (copier, graphier)

- « L'écriture cursive nécessite un entraînement pour apprendre à tracer chaque lettre et l'enchaînement de plusieurs lettres, en ne levant qu'à bon escient l'instrument d'écriture.(...) C'est en grande section que cet entraînement a le plus naturellement sa place, et souvent en deuxième partie d'année. Il devra être continué de manière très systématique au cours préparatoire » (programme du cycle 1)

- « Activités permettant le perfectionnement des acquis (sûreté et vitesse) et complétant l'apprentissage non achevé à l'issue de la maternelle, après explicitations et démonstrations du professeur, avec son guidage aussi longtemps que nécessaire » (programme du cycle 2)

Ecrire (produire des écrits)

- produire des textes (dictée à l'adulte) : « Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune de l'écrit. Les enfants y sont amenés à comprendre de mieux en mieux des écrits à leur portée, à découvrir la nature et la fonction langagière de ces tracés réalisés par quelqu'un pour quelqu'un, à commencer à participer à la production de textes écrits dont ils explorent les particularités. » (programme du cycle 1 p 7)

« Dans la continuité de ce qui a été pratiqué à l'école maternelle, dictée à l'adulte aussi longtemps que nécessaire pour les élèves peu autonomes pour écrire. » (programme du cycle 2)

- premières productions autonomes d'écrit : « Les premiers essais d'écriture permettent à l'enseignant de voir que les enfants commencent à comprendre la fonction et le fonctionnement de l'écriture, même si ce n'est que petit à petit qu'ils en apprendront les règles. Il commente ces textes avec leurs auteurs (ce qu'ils voulaient dire, ce qu'ils ont écrit, ce qui montre qu'ils ont déjà des savoirs sur les textes écrits) puis il écrit en français écrit normé en soulignant les différences. Il donne aussi aux enfants les moyens de s'entraîner, notamment avec de la copie dans un coin écriture aménagé spécialement. Un recueil individuel de ces premières écritures peut devenir un dossier de référence pour chaque élève, à apporter pour leur rentrée au CP. » (programme du cycle 1 p9)

Lecture et compréhension de l'écrit

(un des deux types de textes pour exercer la compréhension) « textes lus par le professeur ou un autre adulte expert (enregistrement), comme en maternelle, mais sur des textes un peu plus complexes » (programme du cycle 2)

Numération

- « Quantifier des collections jusqu'à dix au moins ; les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales. Dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités ne dépassant pas dix. Parler des nombres à l'aide de leur décomposition. Dire la suite des nombres jusqu'à trente. Lire les nombres écrits en chiffres jusqu'à dix. » (programme du cycle 1)

- « Les élèves consolident leur compréhension des nombres entiers, déjà rencontrés au cycle 1. Ils étudient différentes manières de désigner les nombres, notamment leurs écritures en chiffres, leurs noms à l'oral, les compositions - décompositions » « Au CP, l'étude systématique des relations numériques entre des nombres inférieurs à 10 puis à 20 (décomposition recomposition) est approfondie durant toute l'année » (programme du cycle 2)

Les outils d'évaluations / de repères des acquis

- peut être transmis au CP : le carnet de suivi des apprentissages

- doit être transmis au CP : la fiche bilan = « synthèse des acquis en maternelle »
« La synthèse des acquis scolaires de l'élève, volontairement brève, est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long du cycle, par l'équipe pédagogique. Elle mentionne ce que l'élève sait faire et indique le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. L'établissement de cette synthèse relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique du cycle, elle ne donne pas lieu à la **passation préalable d'épreuves spécifiques d'évaluation**. Le document de synthèse des acquis scolaires renseigné par l'équipe pédagogique du cycle 1, est transmis à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en 1ère année du cycle 2, et communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève. »

<http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html#lien3>

des actions à envisager



des constats de ruptures possibles	propositions d'actions pour limiter les ruptures et favoriser la continuité	
	en GS	en CP
LE TEMPS		
l'emploi du temps		
<i>le temps d'accueil en classe en GS en début de demi journée (qui permet d'aider au passage du statut d'enfant à celui d'élève) est absent au CP</i>		aménager le début de journée avec éventuellement le temps d'accueil en classe et non dans la cour (dans le cas de classe de CP au rez de chaussée)
<i>l'affichage du programme de la demi journée ou de la journée existe dans un niveau mais pas dans l'autre / il existe dans les deux niveaux mais n'est pas harmonisé</i>	afficher le programme des activités et harmoniser la présentation (au moins entre le 3ème trimestre de GS et le 1er de CP)	
<i>les temps d'activités physiques sont répartis différemment dans la journée / la semaine</i>		EPS : privilégier une séance quotidienne courte plutôt que deux séances hebdomadaires surtout au 1er trimestre (possibilité de la prévoir le matin)
<i>le temps du corps est plus réglementé au CP</i>	habituer les enfants à aller aux toilettes à la récréation au 3ème trimestre	
le temps pour apprendre		
<i>les durées des séances d'apprentissage sont différentes</i>	faire évoluer l'emploi du temps pour augmenter progressivement la durée d'une séance dirigée, sans excéder 30 mn	prévoir surtout en début d'année des séances courtes
<i>le rythme d'alternance des activités varie</i>	faire évoluer la durée des temps d'apprentissage avec l'enseignant pour qu'elle soit plus importante sur l'ensemble d'une demi journée, en fin d'année	mettre en place des transitions entre les séances / bien alterner temps individuels, en groupes, en collectif
<i>la mise en œuvre des activités de tous les domaines est souvent plus effective en maternelle qu'en élémentaire</i>		ne pas négliger la part à accorder (comme prévu dans le programme) aux activités artistiques, d'exploration du monde

L'ESPACE

les espaces de l'école

<i>l'accessibilité aux différents lieux de l'école est souvent plus grande en maternelle, plus réduite en élémentaire</i>	découvrir les espaces de l'école élémentaire, apprendre leurs fonctions, à s'y orienter avant la rentrée au CP	prévoir encore des activités d'orientation dans l'école en début d'année éventuellement aménager des espaces réservés aux CP (ou cycles 2) dans la cour, au moins en début d'année
---	--	---

les espaces de la classe / les déplacements

<i>l'aménagement des espaces, de la disposition des tables différent</i>	<ul style="list-style-type: none"> - prévoir des coins écriture, bibliothèque, mathématiques - installer quelques tables face au tableau (pour activités d'écriture par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> - éventuellement, avoir également, au moins en début d'année, des coins écriture, mathématiques, bibliothèque et/ou un espace avec mise à disposition d'activités autonomes - installer un coin de regroupement - éventuellement prévoir des tables en îlots
<i>les occasions de se déplacer entre et pendant les activités sont nombreuses en maternelle, souvent fortement réduites au CP</i>	instituer en fin d'année des séances d'une trentaine de minutes sans déplacement, assis à une table	penser l'organisation et les alternances d'activités pour que les élèves ne soient pas une heure voire une heure trente assis derrière leur table (alterner activités à sa table, à une table de groupe ou coin regroupement, permettre d'aller chercher des activités autonomes quand la tâche est finie...)

LE MATERIEL

<p><i>la gestion et l'utilisation du matériel sont différentes : plus collectives en GS, plus individuelles en CP</i></p> <p><i>souvent pas de casier individuel en GS – pas de cartable pour emporter cahiers et livres à la maison en GS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - prévoir en fin d'année notamment du matériel individuel, personnel (trousse par exemple) - apprendre aux élèves à gérer le rangement et collage dans leur cahier ou classeur (progressivement limiter la part de l'ATSEM dans ces tâches) 	limiter le nombre d'objets à ranger dans son casier en début d'année / prévoir des temps d'apprentissage pour la gestion de son casier – pour la gestion de son cartable (sensibiliser aussi les parents)
--	--	---

LES APPRENTISSAGES

les démarches d'apprentissage / les organisations

<i>la connaissance des programmes et des attendus est parfois approximative</i>	en prendre connaissance, pour les enseignants des deux niveaux, ne serait-ce que par la lecture de l'annexe à ce document
<i>il n'y a pas toujours de connaissance, de la part des enseignants de GS, de la méthode de lecture utilisée au CP</i>	prévoir un temps de découverte commun de la méthode : son parti pris didactique (méthode syllabique, intégrative...) / sa progression / les univers de référence des textes / les codages (pour les syllabes, lettres muettes...) → adopter en GS les mêmes codages

<i>il n'y a pas toujours harmonisation des outils et pratiques pour les consignes, pour l'apprentissage des tracés en écriture cursive, pour la mise en œuvre de situations de productions d'écrits, de mise en relation des chaînes orale et écrite, de compréhension de récits...</i>	<ul style="list-style-type: none"> - harmoniser les codages (logos, couleurs ...) - harmoniser la démarche d'apprentissage des gestes et tracés pour l'écriture (+ utilisation de supports identiques- ex : les couleurs pour les lignages et la hauteur des lettres) - harmoniser les démarches - ex, pour la compréhension, se mettre d'accord sur la manière de faire repérer les éléments de compréhension (ex : les personnages, le cadre spatio temporel, les états mentaux...) 	
<i>les parts allouées aux activités de type « livre, papier, crayon » et de type manipulations sont en proportions différentes entre la maternelle et le CP</i>	sans privilégier les activités sur fiches, et sans remettre en question la part allouée aux manipulations, donner une place importante aux activités écrites : écriture, productions d'écrits	proposer des activités qui favorisent la manipulation (ex : jeux de lotos, mémoys... en lecture et mathématiques), des activités à plusieurs avec des enjeux
<i>le jeu, qui a une place importante en maternelle, n'a plus le même statut en CP, voire est inexistant</i>		
<i>les modalités de travail sont différentes : le plus souvent, ateliers avec des activités différentes en maternelle, activités collectives prégnantes en CP</i>	prévoir parfois une même activité pour l'ensemble des élèves	prévoir parfois des activités en ateliers
les outils passerelle (élèves)		
<i>souvent pas de réflexion commune sur le choix de ces outils, sur leur utilisation en CP</i>	déterminer quels outils individuels, collectifs sont utiles et seront utilisés au CP ex : collecte de mots, images (en appui sur albums, divers documentaires) relatifs aux univers de référence de la méthode de lecture / mots produits en écritures essayées / affiches d'écrits de référence / affiches sur le projet de lecteur / outils mathématiques fabriqués (bande des nombres ...) cahiers (culturels, d'exploration du monde, de poésies, de chants ...) ...	
	les constituer	les utiliser

RENCONTRES ET ECHANGES (élèves)

initier des actions régulières	voir liste de propositions en annexe
initier des actions ponctuelles en cours d'année	
initier des actions pour préparer la rentrée	

RENCONTRES ET ECHANGES (enseignants) au moins deux conseils intercycles dans l'année

<p>découvrir et échanger sur les pratiques, mettre en œuvre des actions en co intervention</p> <p>prendre en charge des élèves de l'autre niveau</p>	<p>une modalité possible : profiter des horaires décalés sur les débuts d'après midi et fin d'après midi → les enseignants de GS peuvent sur une période, utiliser leurs heures d'APC, pour aller deux fois ¾ d'h par semaine dans une classe de CP : pour observer / pour développer un projet en co intervention (ex : production d'écrits) intégrer les enseignants de PS pour prise en charge d'APC pour les GS pendant ces temps → les enseignants de CP peuvent sur une période utiliser leurs heures d'APC, pour aller une fois 1h30 par semaine dans une classe de GS pour observer / pour développer un projet en co intervention (ex : commencer les activités pour le projet de lecteur éventuellement intégrer les enseignants d'autres niveaux pour prise en charge d'APC pour les CP pendant ce temps</p> <p>dans le cas d'horaires non décalés, possibilité que l'enseignant de GS fasse les APC aux élèves de GS en 1ère période / que l'enseignant de CP fasse les APC aux élèves de GS en fin d'année</p>
<p>actualiser la fiche du projet d'école en fin d'année</p>	<p>faire le bilan des actions inspirées des propositions de ce document et prévoir soit d'en modifier, d'en ajouter, d'en supprimer, d'en pérenniser</p>
<p>transmettre des documents</p>	<p>les enseignants de GS transmettent les listes (surtout en l'absence d'outils passerelle élèves) : albums, chants et poésies étudiés, sujets d'étude en sciences ...</p>
<p>faire le point sur les élèves</p>	<p>- en fin d'année, l'enseignant de GS présente les synthèses des acquis des élèves (avec les autres enseignants de maternelle) – donner les éléments d'information concernant les élèves fragiles (présentation des difficultés identifiées, des contextes familiaux si besoin, des dispositifs et aménagements spécifiques mis en place) prévoir d'associer le Rased si prises en charge en GS - après la 1ère période ou à la fin du 1^{er} trimestre, l'enseignant de CP présente un bilan concernant l'adaptation des élèves au CP, la progression dans leurs compétences</p>

remarque :

les éléments relatifs aux parcours (citoyen, PEAC) ne sont pas mentionnés ici ; ils relèvent d'une harmonisation au niveau des écoles, de tous les cycles